

strategie pour les pays des caraïbes pendant la troisième décennie du développement

cepal
bureau pour les caraïbes



nations
unies



strategie pour les
pays des caraïbes
pendant la troisième
décennie du
développement

E/CEPAL/G.1132
E/CEPAL/CDCC/61/Rev.1

5 septembre 1980

TABLE DES MATIERES

LE MANDAT DU COMITE D'EXPERTS	1
STRATEGIE POUR LES PAYS DES CARAIBES PENDANT LA TROISIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT	3
I. Historique de l'examen de la stratégie	3
- La signification du développement dans les pays des Caraïbes	3
- Le rôle des facteurs géo-historiques	5
II. La crise actuelle dans l'évolution des Caraïbes	6
- La situation en 1970	6
- La situation pendant les années 1970	7
- La crise actuelle	8
- Les forces de changement internes	9
- Les problèmes	11
- Les atouts des pays des Caraïbes	12
- La planification et la gestion de l'économie nationale	14
III. Buts et objectifs pour les années 1980	15
IV. Politiques, mesures et actions	17
Annexe 1. Ordre du jour et participation à la réunion	24
Annexe 2. Allocution prononcée par le Ministre des Affaires étrangères de la Barbade, l'Honorable H. de B. Forde	26

LE MANDAT DU COMITE D'EXPERTS

A sa quatrième session, tenue à Paramaribo (Suriname) du 21 au 27 mars 1979, le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) a adopté sa résolution 5(IV), qui stipule à son dispositif:

"Que le Secrétaire exécutif de la CEPAL, en consultation avec les gouvernements membres de la Commission, convoque une réunion d'experts des pays membres du Comité de développement et de coopération des Caraïbes avant la prochaine session du Comité, à laquelle le rapport des experts serait soumis, dans le but d'évaluer les principales tendances caractéristiques du développement économique et social des Caraïbes, y compris des facteurs externes qui influent sur lui, de même que ses projections, ce qui permettrait d'enrichir la contribution que les pays de cette région sont appelés à apporter à la formulation et à la mise en application de la nouvelle Stratégie internationale pour le développement, pour qu'elle favorise réellement l'installation du nouvel ordre économique international".

Conformément à ce mandat, la réunion d'experts des pays membres du CDCC sur la stratégie pour la troisième Décennie du développement s'est tenue du 19 au 21 mai 1980 au siège de la Banque du développement des Caraïbes à Bridgetown (Barbade). Lors de la cérémonie d'ouverture, des déclarations ont été faites par M. Silbourne St. A. Clarke, Directeur du Bureau de la CEPAL pour les Caraïbes; M. William B. Demas, Président de la Banque du développement des Caraïbes et M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL). La réunion a été officiellement ouverte par l'Honorable H. de B. Forde, Ministre des affaires étrangères de la Barbade, qui a parlé des résultats des stratégies du développement des années 1960 et 1970 et, mettant l'accent sur l'autosuffisance économique collective et la sécurité collective comme étant les éléments importants pour les années 1980, a énuméré plusieurs problèmes formidables qui devront également être abordés. Le texte de l'allocution du Ministre des affaires étrangères est joint en tant qu'annexe II.

Après avoir examiné les principales tendances du développement économique et social dans les Caraïbes qui revêtent de l'importance pour une vaste stratégie du développement pendant la décennie des années 1980, la réunion a approuvé le projet de stratégie reproduit ci-après. Les participants ont recommandé que ce projet soit soumis non

seulement à la cinquième session du CDCC (Kingston, Jamaïque, 4-10 juin 1980), mais aussi à la deuxième réunion des planificateurs des Caraïbes (29 mai - 2 juin 1980).

Dans la déclaration qu'il a faite lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion, le Secrétaire exécutif de la CEPAL, M. Enrique V. Iglesias, a retracé l'historique des questions à l'étude et a rappelé les mesures qui avaient déjà été prises dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Il a rappelé qu'à sa trente-troisième session, l'Assemblée générale des Nations Unies était convenue d'établir une nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 1980. Dans sa résolution 33/193, adoptée en janvier 1979, elle avait posé les principes qui devaient guider la Stratégie et constitué un Comité préparatoire qui serait chargé de préparer un projet de résolution qui serait examiné lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée qui se tiendrait en août 1980.

A sa dix-huitième session, tenue à La Paz en avril 1979, la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) a adopté sa résolution 386(XVIII) relative à la contribution que la CEPAL devrait apporter à la formulation de la nouvelle stratégie internationale du développement; dans cette résolution, la CEPAL a demandé au secrétariat de la Commission de fournir un soutien actif au groupe latino-américain qui participerait aux travaux du Comité préparatoire et d'établir un plan d'action régional visant à assurer la mise en application de la nouvelle stratégie internationale du développement en Amérique latine.

Conformément à ce mandat, a relevé M. Iglesias, la Commission devait collaborer activement avec le groupe latino-américain à New York en présentant des documents et des notes dans lesquelles elle avait soumis les idées du secrétariat en ce qui concerne les buts et les objectifs, les politiques, les instruments et le mécanisme d'évaluation que devrait contenir la nouvelle stratégie internationale du développement. Il a fait observer qu'il était déjà généralement admis que bien que la Stratégie internationale du développement exprime un engagement international d'encourager un développement plus rapide des pays en développement, le plus gros des efforts qui seraient faits pour atteindre un niveau de développement plus élevé pendant les premières années de la décennie en cours devrait provenir des pays en développement eux-mêmes car les pays développés continuaient de faire face aux conséquences de la crise économique mondiale et devaient reporter toute leur attention sur leurs propres problèmes économiques et sociaux internes.

La région latino-américaine avait déjà défini les principaux problèmes et les principales questions qu'il faudrait examiner dans la Stratégie régionale pour les années 1980. A cet égard, il ne fallait pas perdre de vue la diversité des pays qui constituaient la région ainsi que la rapidité des changements politiques qui s'y produisaient, aspects qui l'un et l'autre étaient importants pour la mise au point d'une stratégie complète et réaliste. D'un autre côté, il importait d'étudier les tendances passées et, sur cette base, de prévoir l'orientation des politiques futures.

Dans le passé, l'Amérique latine avait connu une croissance économique relativement spectaculaire, qui avait dépassé les objectifs fixés pour la deuxième Décennie du développement. En outre, elle avait été le théâtre de changements sociaux importants dans des domaines comme la santé, l'éducation et la gestion du secteur public, encore que les problèmes traditionnels de la misère, du chômage, etc., persistent. La coopération régionale s'était améliorée, encore que de façon différente d'une intégration formelle, et l'internationalisation de l'économie régionale s'était développée. Dans ce contexte, la région de l'Amérique latine devrait résoudre plusieurs problèmes au cours des années 1980, parmi lesquels les principaux seraient (i) d'améliorer l'efficacité du système économique; (ii) d'accroître l'expansion économique; et (iii) de réduire la vulnérabilité externe de la région.

Pour résoudre ces problèmes, la stratégie régionale devra envisager des domaines d'action comme la mobilisation des ressources internes et le renforcement des relations internationales sur la base d'une transformation de la structure mondiale, condition indispensable à l'instauration d'un Nouvel ordre économique international.

STRATEGIE POUR LES PAYS DES CARAÏBES PENDANT LA TROISIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT

I. HISTORIQUE DE L'EXAMEN DE LA STRATEGIE

(a) La signification du développement dans les pays des Caraïbes

Les pays des Caraïbes partagent certaines caractéristiques communes qui sont à l'origine de la spécificité du processus de développement qui existe dans ces pays et des perspectives qui leur sont ouvertes. En raison des dimensions et de la structure de leur économie, ces pays sont mal placés pour contrôler le taux d'expansion de leur système productif. Une stratégie du développement adaptée à

leurs circonstances exige qu'il soit mis l'accent sur la nécessité d'accroître la diversification des apports faits à ce processus ainsi que d'établir des mécanismes visant à assurer une distribution adéquate des produits.

Les transformations structurelles projetées, dans leur organisation interne, doivent par conséquent être orientées essentiellement vers l'installation d'une société plus équitable plutôt que simplement d'une société plus riche. Si l'on ne parvient pas à établir des niveaux d'équité plus acceptables, rares seront les possibilités d'obtenir une expansion soutenue, encore qu'il faille tenir compte aussi du fait que sans une certaine expansion, il sera très difficile de réaliser une redistribution acceptable.

La poursuite du développement, envisagée sous cet angle et dans un contexte qui, historiquement, n'a pas été propice à l'autosuffisance et à l'autodétermination, dépend de la possibilité de réaliser des progrès significatifs en ce qui concerne:

- la réorientation de l'éducation et la diffusion des idées dans la société;
- le développement de moyens techniques qui permettront d'élever le niveau des technologies utilisées;
- l'utilisation optimale des ressources humaines et naturelles pour résoudre des problèmes comme la satisfaction professionnelle, la participation des femmes au processus du développement et les considérations écologiques;
- la réalisation de transformations de structures permettant une grande souplesse productive (c'est-à-dire une capacité auto-entretenu d'introduire des changements dans le système productif pour répondre à la demande régionale et internationale);
- l'expansion du volume des capitaux disponibles sur le plan social.

Les produits escomptés, qui dépendent évidemment de ces facteurs, peuvent être classés dans les catégories suivantes: des niveaux essentiellement satisfaisants en matière d'alimentation, de santé, de vêtements et de logement; l'amélioration des éléments tangibles de façon à améliorer progressivement la qualité de la vie; mécanismes propres à faciliter un plus grand contrôle de la population sur son propre destin.

En ce qui concerne cette sous-région, une stratégie adéquate du développement sous-entend par conséquent une gestion judicieuse de ces différents aspects, dont chacun est assorti d'une dynamique spécifique du changement et dont l'application exige une série d'innovations institu-

tionnelles. Chose plus importante, aussi bien les fins que les moyens du développement dans le contexte des Caraïbes exigent une certaine forme de planification, et cette dernière doit faire largement appel à la participation locale.

(b) Le rôle des facteurs géo-historiques

La société des Caraïbes provient d'une série de petites économies insulaires ou quasi-insulaires mises sur pied pendant l'âge d'or des plantations pour satisfaire les besoins des pays métropolitains au premier stade de leur processus d'accumulation du capital.

D'une part, les structures du développement des plantations se sont accompagnées d'une "balkanisation" des Caraïbes. Il était alors préférable d'avoir des unités de petites dimensions car cela facilitait le contrôle politique et administratif ainsi que l'application d'un modèle de développement métropolitain. Les rapports entre une île et une autre étaient secondaires par rapport à la main-mise bilatérale des puissances coloniales et dans ce contexte, la mer des Caraïbes est devenue le théâtre de rivalités entre Etats. D'autre part, des systèmes pleinement mono-productifs ne pouvaient exister que si l'on minimisait les efforts faits par les populations internes pour satisfaire leurs propres besoins, ce qui à son tour entraînait une dépendance économique totale.

Peu de relations sociales pouvaient être établies entre différentes classes sociales, indépendamment des rapports élémentaires de puissances du colonialisme, vue l'existence constante d'une occupation militaire réelle ou potentielle. Il en est issu dans les Caraïbes une société fragmentée avec, dans chaque pays, de profondes lignes de clivage dans sa stratification et un système de différenciation des groupes fondé sur un chevauchement des classes, des races et des cultures. Cette insertion initiale des Caraïbes dans les rapports mondiaux puis les conséquences militaires de cette insertion ont abouti à une orientation totale vers l'extérieur de la sous-région. Un petit nombre de pays et quelques groupes minoritaires ont réussi à modifier cette situation pendant un certain temps mais ils ont été ramenés dans le contexte international par la conquête militaire, alors appelée occupation. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur est devenue généralisée. Les systèmes productifs de monoculture étaient liés aux métropoles de sorte que, dans le contexte des Caraïbes, l'absence de liens aux niveaux national et régional est devenue une caractéristique structurelle permanente tandis que, simultanément, les distances entre groupes sociaux ne cessaient de s'accroître.

Les réaménagements des facteurs de production aux Caraïbes qui ont eu lieu pendant notre siècle se sont produits alors que les secteurs les plus dynamiques de l'économie étaient sous propriété et contrôle étrangers. La transformation mondiale qui a vu le jour avec le développement des sociétés transnationales a également eu des répercussions aux Caraïbes, où ces sociétés ont progressivement accaparé les ressources locales viables et acquis les entreprises économiques liées au secteur commercial.

Dans ce contexte, des institutions authentiquement antillaises, qu'elles soient économiques ou autres, ne pouvaient pleinement développer leur potentiel et répondre aux besoins locaux. Il a fallu la crise mondiale des années 1930 pour mettre en mouvement les forces de changement orientées vers l'autodétermination, que ce soit des mouvements d'opposition à la colonisation ou à l'occupation militaire. L'augmentation progressive du contrôle national des processus politiques internes a ouvert la voie à une certaine réorientation de la part des administrations locales. On a alors entrepris un effort pour satisfaire les exigences locales au moyen de ressources locales et d'assurer une certaine mesure de légitimation. L'imposition politique a commencé à diminuer ou à se manifester de façon moins évidente.

Les séquelles de la colonisation ou de l'occupation militaire limitent sérieusement les instruments de changement dont disposent les gouvernements des Caraïbes dans le contexte actuel de cette nouvelle orientation extra-régionale. La plupart des élites locales sont apparues dans un contexte de dépendance politique et économique vis-à-vis de l'extérieur et dans le cadre de systèmes d'enseignement conçus de façon à répondre aux besoins des métropoles. Les inégalités et les préjugés qui caractérisaient la situation antérieure, et notamment des systèmes d'enseignement inadéquats, continuent d'exister alors même que leur raison d'être a disparu.

II. LA CRISE ACTUELLE DANS L'EVOLUTION DES CARAÏBES

(a) La situation en 1970

Au début de la décennie écoulée, les Caraïbes se sont trouvées dans une situation où ni les structures économiques héritées, à savoir l'absence de diversification économique et de liens entre les différents secteurs et une dépendance extrême à l'égard de l'importation de produits alimentaires et biens de consommation durables, ni les

inégalités inhérentes au système. n'ont été vraiment modifiées. Il s'était cependant produit un certain développement des exportations des produits agricoles traditionnels ainsi qu'une expansion du tourisme, ce qui avec les exportations de bauxite, l'alumine, de pétrole et de produits pétroliers, essentiellement à l'état brut ou semi-traités, représentaient le plus gros des recettes en devises fortes. Certains progrès avaient été réalisés s'agissant de constituer des sous-secteurs manufacturiers, principalement pour les marchés nationaux. Les pays des Caraïbes étaient de plus en plus tributaires des importations de produits alimentaires et avaient de plus en plus besoin d'un financement extérieur.

Venant aggraver ce sombre tableau, il apparaissait, particulièrement parmi les classes moyennes urbaines, des espoirs de consommation et des goûts qui n'étaient pas appropriés à la base de ressources locales et à la capacité productive de l'économie. L'expansion d'un système d'enseignement formel déjà inapproprié était, à cet égard, tout aussi importante que le caractère de plus en plus adapté des média, particulièrement la télévision.

Parmi les classes les plus défavorisées, cependant, une résistance aux changements sociaux inspirés de l'extérieur se manifestait par de graves épisodes de troubles sociaux. On a alors commencé à entrevoir la possibilité de graves perturbations sociales, tandis que l'exode de personnel qualifié des Caraïbes se poursuivait dans les couches sociales les plus diverses.

(b) La situation pendant les années 1970

Les années 1970 ont été marquées par une grande diversité des situations extérieures qui ont affecté l'économie des pays des Caraïbes. Des termes de l'échange défavorables, la crise monétaire et les profondes fluctuations des taux de change, les pénuries d'aliments importés sont autant d'éléments qui ont eu des répercussions sur la sous-région. En général, les taux d'expansion économique ont ralenti dans l'ensemble des Caraïbes. Les pays qui avaient des taux plus satisfaisants étaient lourdement tributaires de l'expansion rapide du secteur du tourisme ou du pétrole. Des graves problèmes de balance des paiements sont apparus, problèmes qui, dans les circonstances, ne pouvaient pas être considérés comme temporaires. L'inflation importée, la détérioration des termes de l'échange et dans certains cas des problèmes de plus en plus graves de service de la dette sont encore venus dégrader la situation. Une dépendance plus grande à l'égard de sources extérieures de financement et de l'aide publique est devenue inévitable, et les répercussions sur la stabilité économique et poli-

tique interne des conditions dans lesquelles ces fonds étaient obtenus ont commencé à se manifester avec une acuité sans précédent.

Le secteur le plus traditionnel des activités internes des Caraïbes, la production d'aliments sur des exploitations familiales, n'a pu suivre l'augmentation de la demande et, à la fin des années 1970, la région était un importateur net d'aliments. Même la croissance économique limitée qui a été enregistrée a été compromise par des conditions climatiques défavorables dans plusieurs pays (sécheresses et inondations, cyclones et même éruptions de volcans). Dès que le chômage, le sous-emploi et le mécontentement manifeste croissaient, le processus d'émigration était accéléré de manière incontrôlée, en dépit de la restriction de plus en plus sévère imposée par les pays d'accueil. Enfin, on a commencé à dénoter une intensification des crimes politiques et des incendies volontaires.

Pendant les années 1970 on a également relevé des lacunes dans la qualité de la gestion des économies nationales. Les pays n'étaient pas seulement incapables de faire face à des situations adverses, mais il n'existait aucune marge de manoeuvre qui permette de partager les infortunes et d'en atténuer les ravages.

En résumé, la définition et la description des Caraïbes et de sa situation économique et sociale actuelle font que les Caraïbes consistaient en une série de petites économies insulaires ou quasi-insulaires, fragmentées et balkanisées, qui:

- se trouvaient à un stade de semi-développement mal équilibré et peu satisfaisant sur le plan social,
- traversaient une crise grave due à l'interaction cumulative d'éléments propices au conflit,
- représentaient, par l'histoire et par la culture, des sociétés pluralistes avec des lignes de clivage complexes et multiples,

et qui étaient motivées par des aspirations et des tendances à:

- (a) un progrès économique rapide,
- (b) une équité sociale et une plus grande cohésion,
- (c) une autodétermination profitable,
- (d) l'épanouissement de leur identité spécifique initiale.

(c) La crise actuelle

Aucun élément, autres que les événements qui se sont manifestés pendant les années 1970, ne semble indiquer un changement quelconque dans la situation adverse que tra-

versent les Caraïbes. Au contraire, il ressort des indicateurs dont on dispose actuellement que la situation s'est aggravée. La sous-région doit faire face à des augmentations fréquentes du prix réel du pétrole qui, chaque fois, diminuent les sommes disponibles pour se procurer les matériaux nécessaires au développement de la production dans l'agriculture et l'industrie, et les perspectives subsistent d'une détérioration encore plus grave des termes de l'échange. Cette combinaison de facteurs accroît encore la dépendance à l'égard du financement extérieur. Sans un nouvel apport de fonds à des conditions de faveur, il est inévitable, à mesure que la situation de la balance des paiements se dégrade, que la dette extérieure déjà très sérieuse s'alourdisse encore.

Les contraintes qui limitent la production face à une demande en augmentation, jointes au prix élevé des importations, maintiendront l'inflation à des taux élevés, et des taux de chômage encore plus élevés et affecteront de plus en plus de pays des Caraïbes. A mesure que se dessine la probabilité de pénuries alimentaires à l'échelle mondiale, d'autres problèmes encore sont à prévoir. Vues les orientations actuelles, il n'existe guère de perspectives d'expansion dans le secteur national ou dans le domaine des exploitations agricoles, tandis que le secteur manufacturier aura de plus en plus de difficultés à développer sa capacité et même à maintenir le niveau de production actuel.

(d) Les forces de changement internes

Parmi les personnes sous-employées, on décèle des éléments nouveaux dans toutes les Caraïbes. C'est ainsi que les rangs des chômeurs sans ressources se trouvent grossis par un nombre de plus en plus grand de personnes qui ont quitté l'école et qui sont anxieux de s'exprimer et de réaliser leur potentiel. En outre, les femmes des Caraïbes ne sont plus disposées à rester en marge des activités productives. D'un autre côté, les syndicats ont évidemment l'intention compréhensible de sauvegarder les intérêts de leurs adhérents du mieux qu'ils peuvent.

Les migrations ont toujours été une soupape de sûreté pour les Caraïbes, mais les mesures prises par les pays développés pour limiter les arrivées de migrants légaux dans une situation de récession économique très répandue s'intensifieront certainement. Il est difficile de voir comment les importantes migrations de la sous-région pourraient se poursuivre. C'est ainsi que dans les pays des Caraïbes, la nécessité d'absorber un surplus de main-d'oeuvre qui ne peut pas être exportée en masse sera un problème de plus, qui viendra s'ajouter aux disparités de plus en plus grandes qui existent dans la répartition des

revenus et aux aspirations de plus en plus vives aux changements.

Le chômage qui affecte les personnes quittant l'école renforcera les appels à une réforme de l'enseignement, et l'incapacité des écoles professionnelles de produire des diplômés capables de trouver un emploi intensifiera le mouvement qui exige que le système scolaire soit mieux adapté aux caractéristiques des sociétés locales. De même, les aspirations qui se manifestent en faveur du développement d'un pluralisme culturel et idéologique exigeront des changements dans l'orientation des programmes. De bon ou de mal gré, l'ensemble du système de socialisation devra tenir compte des tendances à une meilleure adaptation de l'ensemble de l'environnement.

En dépit de la crise des systèmes sociaux engendrée par les répercussions de facteurs extérieurs adverses et la faible capacité des institutions locales de faire face efficacement à ses conséquences, toutefois, il se produit une évolution favorable qui rend possible une meilleure organisation des sociétés. La différence fondamentale entre la situation coloniale et celle d'un pays indépendant réside dans la nature du gouvernement. Le gouvernement et, à l'intérieur de ses mécanismes administratifs, les ministères responsables de la planification du développement et des affaires étrangères, n'en sont encore qu'au premier stade de l'administration des Caraïbes car, à différence des administrations coloniales (ou des gouvernements d'occupation), les nouveaux gouvernements doivent compter sur un certain degré de légitimation et d'acceptation. Ils doivent s'efforcer de satisfaire les besoins locaux avec des ressources locales. Il est certes possible d'accroître l'efficacité des instruments administratifs, mais la simple accession des pays à l'indépendance met en jeu les forces de changement internes les plus puissantes.

Une question qui ne se pose plus est celle de la capacité des sociétés des Antilles de répondre comme il convient et de façon novatrice aux aspirations au changement. Il ne fait aucun doute qu'une amélioration de la planification nationale et de la gestion des économies nationales sera nécessaire non seulement pour résoudre de façon compétente les problèmes à court terme, mais aussi pour prévoir et résoudre les problèmes à moyen et à long termes. Si l'on veut qu'elle soit adéquate, cette planification doit englober de façon réaliste tous les groupes sociaux car, sans leur participation, il ne pourra pas y avoir de solution efficace.

Non moins importante est la nécessité urgente d'améliorer l'efficacité de la gestion dans le secteur public.

Cette lacune se manifeste de façon frappante dans les îles de l'Est des Antilles, et même dans les plus grands pays qui ont des réserves plus importantes de personnel qualifié.

(e) Les problèmes

Depuis qu'elles ont été insérées dans la communauté mondiale, les Caraïbes ont été un champ de bataille pour les grandes puissances. Après la période initiale d'esclavage dans les plantations, l'ingérence a été essentiellement de nature politique. D'une façon générale, elle n'a pas entraîné de modifications substantielles de l'orientation totale vers l'intérieur des économies et par conséquent n'a pas stimulé d'investissements importants de nature à favoriser un processus de développement intégré. La capacité des Caraïbes de faire face à cette situation, sinon d'y mettre un terme, déterminera très directement le développement de la région pendant les années 1980.

La fragilité des structures économiques et sociales des Caraïbes et la faible capacité de résister aux pressions économiques extérieures posent des problèmes particuliers s'agissant de mettre au point de nouvelles conceptions de la planification nationale. Des variables venant de l'environnement international ont des répercussions sur presque tous les aspects des structures économiques, même les systèmes internes de production alimentaire doivent soutenir la concurrence des progrès réalisés par les sociétés transnationales. L'aménagement des facteurs locaux de production ne peut continuer à ignorer les niveaux de productivité atteints dans les économies bien plus perfectionnées et plus complexes.

À l'échelle intra-régionale, la fragmentation due à des allégeances des métropoles différentes, qui a entraîné une absence totale de relations entre les pays des Antilles, impose la nécessité de mettre sur pied des systèmes formels et non formels de coopération intra-régionale. Une telle coopération ne peut se matérialiser que par des pratiques qui sont opposées à la tradition coloniale. L'approche doit être novatrice afin d'utiliser au mieux les ressources de la sous-région. On s'attendrait, par exemple, à ce qu'il soit clair que dans les projets prioritaires visant à créer une infrastructure pour les communications intra-régionales dans le cadre des moyens financiers dont disposent actuellement les pays des Antilles.

Dans une perspective mondiale, un grand nombre des problèmes qui se posent aux Antilles se posent également à d'autres pays en développement, et il est de fait que des transferts massifs de ressources réelles aux pays de terre

monde sont nécessaires si l'on veut modifier substantiellement la situation. S'ils avaient une part dans ces transferts, les pays des Antilles pourraient mieux faire face à leurs problèmes. En tout état de cause, étant donné le niveau élevé de dépendance de son économie, la sous-région doit mobiliser les courants de ressources extérieures, de sources multilatérales ou bilatérales. La solution des problèmes de balance des paiements dus à la hausse des prix de l'énergie est une question urgente, et des solutions doivent également être trouvées afin d'accroître le montant net de devises obtenues ou épargnées par unité productive. L'accroissement de la production agricole est un problème essentiel à cet égard, bien que ce ne soit qu'un aspect du problème plus vaste qui consiste à accroître l'autosuffisance des pays des Caraïbes. En bref, il faudra pendant la présente décennie passer d'une situation de dépendance économique à une situation où l'on aura amélioré considérablement la capacité des pays de la région de répondre efficacement aux changements qui surviennent dans l'environnement extérieur.

Pour cela, il faut accorder une attention particulière à des secteurs prioritaires comme l'exploration des hydrocarbures, la mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et une augmentation substantielle de la production alimentaire. Cela permettra de créer des emplois productifs à la population et de ce fait d'introduire des modifications de structure dans les systèmes d'éducation et de formation qui sont actuellement le support de systèmes de production peu satisfaisants.

La diversité des actions à entreprendre impose à chaque gouvernement de la sous-région la tâche formidable qui consiste à établir des priorités adéquates et un échelonnement judicieux des mesures adoptées, en évitant de se laisser aller au penchant pour des expédients à court terme.

(f) Les atouts des pays des Caraïbes

Considérés dans leur ensemble sous-régional, les pays des Caraïbes ont d'importants atouts quantitatifs et qualitatifs du point de vue de leurs ressources humaines, de leurs matières premières naturelles et de leur situation géopolitique.

Les ressources humaines, en dépit des lacunes qu'elles présentent actuellement à plusieurs égards et de leur utilisation insuffisante, soutiennent favorablement la comparaison avec celles d'un grand nombre de pays du tiers monde tant pour ce qui est de l'importance de la population que des qualifications de la main-d'oeuvre. En outre, la sous-

région jouit de réserves relativement diversifiées de ressources naturelles, dont des forêts, un potentiel hydro-électrique, du pétrole, du gaz naturel, de la bauxite, du cuivre, du sucre, du café, des bananes et des ressources maritimes, liste qui est loin d'être exhaustive.

En outre, la situation géopolitique des Caraïbes est en soi un atout. Situées entre les continents du nord et du sud de l'Amérique, la région se prête fort bien à la production de services, qui ne sont pas limités au tourisme. Certaines des routes maritimes les plus importantes traversent les Antilles, non seulement entre le Nord et le Sud de l'Amérique, mais également entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique et les côtes est et ouest du Nord et du Sud de l'Amérique. En définitive, le contrôle de leur situation géopolitique pourrait fort bien devenir le principal atout des Caraïbes.

Par ailleurs, dans la mesure où le processus de "balkanisation" se trouve progressivement renversé à mesure que les efforts de coopération intra-régionale se renforcent, il faut également reconnaître que l'exploration des caractères communs et des complémentarités n'en est qu'à ses tous premiers stades. La coopération sous-régionale permet d'exploiter toute une diversité d'instruments internationaux d'aide et d'assistance en suivant une orientation conforme au choix fait par les Antilles. A l'échelon sous-régional, cette coopération multiplie les possibilités offertes par les ressources et par les connaissances scientifiques et technologiques locales ou adaptées aux circonstances des Caraïbes. Enfin, à l'échelon national, même le pluralisme idéologique et culturel de la sous-région accroît la gamme des options disponibles.

Le processus de coopération entraîne avec lui des progrès importants dans le développement des liens économiques intersectoriels et intrasectoriels ainsi que l'application d'une politique régionale de remplacement des importations. La possibilité de créer des entreprises multinationales antillaises, de grouper des producteurs et des exportateurs de différents pays et de négocier en commun avec le reste du monde devrait, à mesure que ce processus progresse, réduire la vulnérabilité de la région.

La participation aux institutions opérant dans un contexte latino-américain plus large (SELA, GEPLACIA) et l'établissement de rapports spéciaux avec d'autres sous-groupements des pays d'Amérique latine (le Groupe andéen, le marché commun d'Amérique centrale) sont également d'autres occasions d'amenuiser la vulnérabilité des Antilles. Des associations avec d'autres pays du tiers monde dans le cadre de l'ACP et du Groupe des 77 devraient également

contribuer à renforcer la protection contre les influences extérieures négatives.

(g) La planification et la gestion de l'économie nationale

Face à la crise actuelle, il faut envisager sérieusement les questions que pose le contrôle national et sous-régional de l'ensemble de l'environnement social, économique et naturel des Caraïbes. Il faut favoriser toute une série de formes de volontarisme qui, compte dûment tenu des dimensions et de la structure des sociétés sous-régionales, reposera sur une claire recherche de plus nets consensus.

Les activités de planification revêtiront certainement des formes diverses, allant d'une planification centrale à la gestion des ressources dans le cadre de forces du marché libre. Mais, dans tous les cas, ces processus exigeront, outre un degré élevé de souplesse et une étude attentive de la scène internationale, des ressources en connaissances et en compétences de plus en plus complexes. Vue la spécificité de la définition même du processus de développement le mieux adapté aux Caraïbes, il faudra suivre de plus près encore les transformations internes et externes et mettre au point des instruments de mesures et d'évaluation spécifiques si l'on veut accroître l'efficacité de la gestion et optimiser le contrôle qui peut être exercé sur un environnement mouvant.

Au-delà des problèmes que posent les investissements, une combinaison judicieuse des facteurs de production et le développement de la capacité productive, la clef de la planification pendant les années 1980 semble pouvoir se résumer par le mot négociations: des négociations dans les instances internationales et des négociations dans les contextes nationaux. Si l'on veut qu'il soit efficace, le plan ou ce qui en tient lieu devra progressivement devenir le résultat d'une action concertée de la société, fondé sur des choix collectifs et sur la détermination de parvenir à l'autosuffisance en dépit de ressources financières très limitées. Le plan sera alors un instrument d'arbitrage dans la recherche de l'équité.

Le succès de cet arbitrage dépendra de la mesure dans laquelle il sera possible d'assurer l'efficacité de la gestion dans le secteur public. Il faudra à cette fin utiliser au mieux toutes les ressources de départements et ministères et de leurs organismes administratifs. Qui plus est, il faudra prévoir la formation systématique des employés du secteur public, particulièrement dans les pays les moins avancés. Il est incontestable que pour ces petits pays indépendants, la première ligne de défense sera les connaissances.

III. BUTS ET OBJECTIFS POUR LES ANNEES 1980

Dans le contexte des problèmes qui se posent aux pays des Caraïbes, de la signification particulière du développement eu égard à leur situation, des exigences spécifiques dont ils doivent de plus en plus tenir compte et des mesures qui doivent être prises pour répondre à ces exigences, l'on peut énumérer une série de buts et objectifs pour la décennie des années 1980. Les cinq plus importants sont:

- (a) utiliser plus pleinement et plus efficacement toutes les ressources naturelles et humaines des Caraïbes et accroître l'efficacité sociale de l'économie, et notamment de ses institutions;
- (b) améliorer la qualité de la vie des masses populaires et créer des emplois productifs pour tous, et notamment pour les femmes;
- (c) faire participer la population plus pleinement que dans le passé au processus de prise de décision dans les domaines économique et politique;
- (d) introduire une économie plus indépendante et plus autosuffisante. Cela est possible sans égard au poids relatif accordé aux stratégies de développement orientées vers l'intérieur et vers l'extérieur;
- (e) fixer dans chaque pays des objectifs économiques et sociaux quantifiables dans le cadre de cette orientation générale, compte tenu de ses objectifs et buts nationaux et des ressources dont ils disposent.

Manifestement, le point (a) exigera l'application d'une politique dynamique de développement de la science et de la technologie, complétée par une politique adéquate de rassemblement et de diffusion de l'information. Il faudra également pour cela améliorer les méthodes et les mécanismes de mobilisation des ressources humaines et notamment accroître les compétences normalement utilisées dans le cadre du processus du développement et tirer partie de ressources humaines sous-utilisées comme les institutions traditionnelles locales et la créativité des femmes. Un autre aspect de cet objectif est l'application d'une politique démographique qui tienne des éléments déterminants et des conséquences des migrations vers l'extérieur des Antilles et entre pays des Caraïbes, ainsi que des politiques de réinstallation et de colonisation sur les terres inoccupées des Antilles.

Toute stratégie, dans les Caraïbes, doit viser à améliorer la qualité de la vie des populations, ce qui fait l'objet du deuxième point. Le fait que d'importants sec-

teurs de la population jugent que leur sort doit être amélioré, souhaitent pouvoir s'épanouir plus pleinement et obtenir de plus grandes satisfactions, se manifeste par les frustrations et le mécontentement qui s'expriment dans l'ensemble de la région. Les problèmes chroniques du chômage et du sous-emploi devront être attaqués de face car les expériences recueillies jusqu'à présent permettent de douter de l'efficacité des méthodes indirectes.

Il ne fait aucun doute que ces méthodes ne sont pas réalisables sans la participation volontaire des populations concernées, laquelle devra être active à tous les stades si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs principaux. La participation populaire facilitera également le renforcement de la cohésion sociale grâce à des politiques culturelles et des politiques de communication de masse encourageant le pluralisme culturel, la tolérance, le respect et la compréhension mutuelle, l'articulation sociale entre les élites (particulièrement les élites intellectuelles) et les masses et entre les différents groupes sociaux.

Si l'on réussit à renforcer la cohésion sociale et à accroître la libre participation des populations au processus de planification et d'application du plan, on aura un cadre adéquat pour accroître la souplesse de réaction de la région des Antilles. On aura également alors un environnement dans lequel il sera possible d'établir un meilleur équilibre entre les orientations internes et externes à l'intérieur de chaque pays, conformément au choix et aux moyens de chacun. C'est ainsi que les objectifs qui consistent à réduire la dépendance et à accroître l'autosuffisance se trouvent rapprochés; toutefois, cela n'est possible que si l'on améliore constamment la capacité des gouvernements des pays des Caraïbes de négocier avec le monde extérieur et si l'on accroît la capacité du secteur de production de répondre aux changements qui se produisent sur les marchés internationaux. Un élément de ce processus doit être la création et l'utilisation de nouveaux mécanismes de coopération intra-régionale.

Un élément sous-jacent à tout cela est cependant la nécessité vitale d'accroître l'efficacité du secteur public s'agissant d'introduire des transformations sociales et économiques, de sorte que chaque pays puisse fixer comme il convient ses propres objectifs économiques et sociaux quantifiables. Il faut en effet se rendre compte aussi qu'il ne manquera pas d'y avoir des réactions à tout processus par lequel les pays des Caraïbes chercheront à se libérer de l'ingérence traditionnelle dans leurs propres affaires et à instaurer une société plus égalitaire. Ce fait même exacerbera la vigilance et la rivalité des forces

économiques et politiques internationales et creera des problèmes nouveaux s'agissant d'instaurer un développement autosuffisant et auto-entretenu dans la sous-région.

IV. POLITIQUES, MESURES ET ACTIONS

Les politiques, mesures et actions que l'on peut recommander sur la base des considérations qui précèdent doivent être exprimées sous forme résumée. Elles peuvent être classées en trois grands groupes qui ont trait aux rapports externes des gouvernements, à la planification et à la gestion économiques et à la planification et à l'articulation sociales.

A. Le renforcement du pouvoir de négociation des Caraïbes

1. Le renforcement des institutions internationales qui expriment les aspirations des Caraïbes:
 - participation active au Groupe des 77, au Groupe des Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et négociations de conditions acceptables du financement extérieur, en particulier en ce qui concerne des prix préférentiels du pétrole. Négociation d'un traitement préférentiel pour les Caraïbes si une solution globale pour les pays du tiers monde non producteurs de pétrole ne se matérialise pas.
2. Renforcement des institutions de coopération régionales et sous-régionales (SELA, GEPLACEA, CDOC, CARICOM, Banque de développement des Caraïbes, WISA/ECCOM):
 - l'adoption de mesures visant à mettre en route les mécanismes de coopération sous-régionale (CCST, Système d'information des Caraïbes, Union postale restreinte, CIO); et création de nouveaux mécanismes pour le développement des sciences sociales (particulièrement l'économie, la sociologie et l'éducation).
3. Renforcement des institutions nationales traitant avec le monde extérieur:
 - développement des compétences de négociation avec des organisations internationales en tirant plus largement parti des mécanismes anciens et nouveaux afin de mobiliser des ressources financières et modifier le système monétaire actuel;
 - développement de systèmes d'informations spécifiques à l'intention des représentants des Caraïbes permettant en définitive de donner des

renseignements sur la grande diversité de mécanismes et d'instruments juridiques utilisés dans le cadre des diverses branches des relations étrangères;

- développement de l'apprentissage des langues, particulièrement des langues officielles parlées dans les Caraïbes.

B. Planification économique et gestion des ressources disponibles

1. Développement d'un système souple de planification ou de gestion des ressources disponibles adapté aux dimensions et aux structures de l'économie des pays des Caraïbes:

- nécessité de mettre l'accent, dans le choix des secteurs d'activités économiques, sur une étude attentive et une évaluation constante des perspectives et des changements de la situation internationale.

2. Utilisation des ressources disponibles dans le contexte international:

- nécessité de faire preuve de vigilance pour éviter de se trouver subordonné aux préférences politiques des fournisseurs externes de fonds (sociétés transnationales, institutions de prêts multilatérales et bilatérales);
- négociations et application d'une politique sous-régionale et conclusion d'accords correspondants avec les producteurs de pétrole du bassin des Caraïbes (Trinité-et-Tobago, Vénézuéla et Mexique) en vue d'atténuer les effets de la hausse des prix, s'il n'est pas possible de conclure des accords bilatéraux.

3. Organisation et gestion des ressources internes des Caraïbes afin d'instaurer un équilibre approprié entre les activités orientées vers l'intérieur et vers l'extérieur:

Vers l'extérieur:

- diversification des exportations d'articles manufacturés et de services (tourisme, facilités bancaires à l'étranger, resserrement des liens avec les universités étrangères, pavillon de complaisance pour la navigation maritime);

Vers l'intérieur:

- application de mesures prioritaires pour développer la production alimentaire et créer des conditions adéquates de commercialisation des produits agricoles. Promotion des petites exploitations agricoles et de pêche, application

- de mesures de réforme foncière, établissement d'un contrôle sur les terrains agricoles, exécution de projets pour la préservation des ressources en terres et octroi d'une attention particulière au développement communautaire;
- développement de la production d'énergie de sources tant classiques que non classiques, et spécialement de sources nouvelles et renouvelables (bois, énergie fluviale, solaire, éolienne et marée-motrice);
 - développement de la petite entreprise, l'accent étant mis sur le cycle des produits et le cycle technologique;
 - développement de certaines industries de base adaptées à des pays spécifiques comme la production d'énergie hydro-électrique, l'alumine, le gaz, le ciment, la soude caustique;
 - développement du remplacement des importations au niveau sous-régional, particulièrement dans le secteur des services (assurance, transports maritimes, édition, recherche appliquée, développement).

C. Planification sociale ou ingénierie sociale

1. Développement des connaissances de la situation qui existe aux Caraïbes, et notamment:
 - formulation et diffusion d'une économie politique de l'indépendance adaptée aux Caraïbes eu égard aux dimensions et aux structures de l'économie et de la société ainsi que de la situation géopolitique de la région et aux rivalités actuelles entre pays développés, etc.;
 - adoption de mesures visant à surmonter la crise intellectuelle des doctrines économiques et sociologiques (fourniture d'un appui aux institutions de recherche et aux chercheurs, encouragement d'études comparatives et institutionnalisation de la coopération intra-régionale);
 - développement de nouveaux modèles économiques appropriés pour de petites économies insulaires ou quasi-insulaires (y compris la Guyane, le Suriname et Bélize), établissant un équilibre judicieux entre les activités orientées vers l'extérieur et vers l'intérieur et tenant dûment compte des contraintes provenant des conditions de financement extérieur et de la situation de la balance des paiements;
 - développement des recherches sociologiques et anthropologiques en vue de découvrir les valeurs et aspirations de la population ainsi que ses choix collectifs et d'évaluer des institu-

tions populaires comme le système de propriété communautaire, le sou-sou, le guayap, le com-bite, ou les mécanismes de survie et de distribution des revenus appliqués parmi les couches les plus défavorisées;

- développement de statistiques des Caraïbes, d'une base de données statistiques et d'analyses récentes permettant d'améliorer la qualité des décisions et des choix; développement de séries appropriées d'indicateurs socio-économiques et élaboration d'un ordre de priorités parmi les indicateurs pour exprimer les apports effectifs des processus de développement des Caraïbes;
 - adoption de mesures visant à surmonter l'isolement de l'intellectuel vis-à-vis du grand public (en surmontant les barrières linguistiques internes) et vis-à-vis des responsables de la formulation des politiques et des secteurs productifs;
 - diffusion, à travers les barrières nationales des Caraïbes, des connaissances accumulées à propos des différentes variétés d'Antillais, de leur histoire, de leurs institutions et de leur culture;
 - développement des sciences de l'information et des sciences de la communication afin d'en tirer parti dans les processus de mobilisation des ressources pour le développement.
2. Déploiement du mécanisme de distribution en tant qu'instrument permettant d'assurer une plus grande équité et une mobilisation accrue des ressources humaines disponibles:
- amélioration de la planification sociale sectorielle, de la planification de la protection sociale et de la planification de la main-d'oeuvre;
 - amélioration des systèmes d'évaluation et de contrôle de la situation du marché de l'emploi, grâce aux efforts conjugués des gouvernements, des syndicats et des associations d'employeurs. Recherche des rapports de travail extérieurs aux cadres légaux - comme les contrats de sous-traitance conclus avec des travailleurs indépendants et leur recrutement, avec toute la famille comme des travailleurs salariés de facto - particulièrement dans le cadre de l'agriculture de plantation, ainsi que dans le cadre de sociétés commerciales et de petites entreprises dans l'industrie du vêtement, dans la production alimentaire et dans les transports urbains;

- formulation d'objectifs spécifiques en ce qui concerne l'emploi, la nutrition, l'éducation, la santé et le logement, et formulation et application de stratégies propres à rendre l'agriculture attrayante pour la main-d'oeuvre, et particulièrement pour les jeunes;
 - développement de la participation des femmes à la vie économique afin d'assurer une meilleure répartition des revenus et une plus grande équité. Certaines mesures spécifiques à adopter dans ce contexte sont les suivantes:
 - amélioration des réseaux d'adduction d'eau et organisation de blanchisseries collectives;
 - création de crèches et de garderies pouvant suivre l'épanouissement mental et physique des enfants;
 - fourniture des moyens nécessaires aux femmes pour décider de l'espacement des naissances;
 - octroi de prestations et de congés de maternité, etc.;
 - abolition de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au travail (salaire égal, salaire minimum pour les domestiques et les ouvrières de l'industrie du vêtement).
3. Développement de formes d'articulation sociales compatibles avec la mobilisation des ressources humaines disponibles et une gestion auto-suffisante, et notamment:
- formulation et application d'une politique démographique sous-régionale visant à stopper l'exode des compétences des Caraïbes, à modifier l'orientation actuelle vers les pays métropolitains, à encourager les Antillais à s'établir aux Caraïbes et à resserrer les liens entre ceux qui ont émigré dans cette deuxième diaspora et la sous-région, leur patrie;
 - participation accrue des femmes au processus du développement en tant que mesure interne de mobilisation de toutes les ressources disponibles, en accordant une attention particulière:
 - à des efforts constants et systématiques visant à éliminer la discrimination légale à l'égard des femmes (études des lois sur la citoyenneté du droit de la famille, conditions juridiques des mères célibataires et des enfants "illégitimes");
 - élimination, dans la formation des enseignants, des infirmières et des secrétaires, dans les manuels, dans les journaux, dans

les média, dans la publicité dans les affiches, de toutes les formes de discrimination contre les femmes; efforts visant à éviter que les femmes ne soient dirigées que vers les occupations classiques;

- évaluation et réforme du contenu des systèmes d'éducation formelle et non formelle dans le but non seulement de développer les efforts de décolonisation mentale mais aussi d'assurer une plus grande cohésion dans la population:
 - encouragement à l'utilisation des langues locales et nationales et diffusion de produits culturels des groupes minoritaires;
 - encouragement à l'utilisation des thèmes locaux et antillais dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle; diversification des apports des média comme moyen de réaliser des économies et d'encourager l'autosuffisance et la compréhension mutuelle;
 - expérimentation systématique visant à mettre au point des méthodes et des techniques adéquates permettant de diffuser les thèmes du développement dans les média et de favoriser une plus grande prise de conscience des problèmes qui se posent aux pays et à la sous-région dans son ensemble;
- évaluation de la structure institutionnelle des secteurs de communication, particulièrement la radiodiffusion et l'édition;
- évaluation du rôle joué par des institutions clés héritées (modèle de Westminster des institutions politiques, le système judiciaire, syndicats);
- détermination des formes optimales de l'organisation économique compatibles avec le degré requis de participation populaire (coopératives, entreprises supervisées par l'Etat, propriété partielle des ouvriers, propriété privée); expérimentation de formes de décentralisation compatible avec des sociétés de dimensions restreintes (délégation de pouvoirs et de fonctions aux administrations locales, aux conseils de villages, aux associations de quartiers, aux associations de parents et d'enseignants) et de nature à créer un contexte propice à la réduction des clivages culturels et raciaux;
- création d'un contexte adéquat pour le développement d'institutions traditionnelles locales (sou-sou, guayap, combite, larose) et utilisation accrue de ces institutions pour la fourniture de services (garderies d'enfants, blanchisseries collectives, entretien des routes,

des écoles et des bâtiments publics, entreposage et commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche, médecine préventive, et protection de l'environnement, organisation des loisirs, activités culturelles dans les arts plastiques et le théâtre, développement des sports);

- organisation systématique d'une vaste base populaire de mesures préventives visant à faire face à des catastrophes naturelles comme les cyclones, les sécheresses et les inondations;
- expérimentation systématique, à l'échelle des Antilles et particulièrement dans les pays les moins avancés, de systèmes de formation dans la fonction publique orientés vers une gestion efficace des ressources disponibles dans les contextes international, régional, sous-régional et local, en tenant compte des conditions dans lesquelles elles sont disponibles, des institutions dans le cadre desquelles elles sont négociées, des accords existants et des réglementations en vigueur, en utilisant à cette fin des fonds fournis dans le cadre de la CTPD;
- expérimentation systématique de techniques appropriées en vue de diffuser la science et la technologie en fonction des activités spécifiques que l'on entend stimuler (par exemple, utilisation des sous-produits de la canne à sucre à des fins industrielles, méthodes et techniques permettant d'économiser l'énergie, possibilités d'exportation).

ORDRE DU JOUR ET PARTICIPATION A LA REUNION

L'ordre du jour comprenait les points suivants:

1. Déclarations liminaires
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Les Caraïbes pendant la décennie des années 1980
 - situation économique et sociale actuelle des pays des Caraïbes;
 - perspectives de développement économique et social pendant la décennie 1980;
 - principaux problèmes à résoudre;
 - orientation de politique générale pour la Décennie des années 1980 et mesures à prendre pour les appliquer.
4. Résumé et conclusions.

M. Enrique V. Iglesias, M. Silbourne St. A. Clarke, M. William Demas et M. Kurleigh King (Secrétaire général de la communauté des Caraïbes) ont présidé à l'étude des sous-questions inscrites au point 3, M. Louis Wiltshire (Secrétaire exécutif de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables) à l'étude du point 4.

Les experts ont été invités à titre personnel compte tenu des pays membres du Comité du développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), la liste des participants est la suivante:

BLACKMAN, Courtenay Gouverneur Banque Centrale de Barbade	DEMAS, William G. Président Banque du développement des Caraïbes Barbade
BLANCHET, Jules Président Cour des Comptes Haïti	EMTAGE, Steve Directeur Finances et planification Barbade
CARRINGTON, Edwin Secrétaire général adjoint Secrétariat de l'ACP Bruxelles	FARREL, Trevor Chargé de cours University of the West Indies St. Augustine, Trinidad
CRAIG, Susan Chargé de cours de sociologie University of the West Indies St. Augustine Trinidad	FORSYTHE, Warren Institut américain de sciences agricoles Barbade

JASPERSON, Fred
Economiste hors classe
Banque Mondiale

KING, Kurleigh
Secrétaire général
Secrétariat du CARICOM
Guyane

MANIGAT, Leslie F.
Professeur
Université Simón Bolívar
Caracas, Vénézuéla

PLASENCIA, Sergio
Directeur des relations
économiques internationales
à l'Office central de
planification, Cuba

RIVERA, Guillermo
Assistant Directeur exécutif
Banque Mondiale

SEDOC, Edwin
Secrétaire permanent adjoint
du Ministère des finances
Suriname

VEGA, Bernardo
Directeur
Musée de l'homme
République Dominicaine

VISSER, William
Agent de liaison
FNUAP, New York

WILTSHIRE, Louis
Secrétaire exécutif
Conférence sur les sources
d'énergie nouvelles et
renouvelables
New York

Secrétariat de la CEPAL

IGLESIAS, Enrique
Secrétaire exécutif
CEPAL

ASSAEL, Héctor
CEPAL, Santiago

CLARKE, Silbourne
Directeur du
Bureau de la CEPAL pour
les Caraïbes

CASIMIR, Jean
Spécialiste des affaires
sociales
Bureau de la CEPAL pour
les Caraïbes

TOTORO, Dauno
Economiste (Industrie)
Bureau de la CEPAL pour
les Caraïbes

ROSENTHAL, Gert
Directeur du
Bureau de la CEPAL
à Mexico

Annexe 2

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE LA BARBADE, L'HONORABLE H. de B. FORDE,
A L'OUVERTURE DE LA REUNION DU GROUPE D'EXPERTS
DES PAYS MEMBRES DU CDCC SUR UNE STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT POUR LES CARAIBES
19 mai 1980

Monsieur le Secrétaire exécutif, éminents membres du Groupe d'experts, chers amis et invités, c'est avec grand plaisir et beaucoup d'intérêt que je vous souhaite la bienvenue à la Barbade pour cette importante réunion.

La tâche que vous allez entreprendre est essentielle car il s'agit de faire en sorte que la Stratégie internationale du développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes tienne plus compte de la situation spécifique des Caraïbes.

La géographie a décrété que les pays de notre archipel les Antilles (y compris les Bahamas, Bêlize, la Guyane et Suriname) font partie du contexte plus large de l'Amérique latine. Cependant, des caractères distinctifs des structures économiques et institutionnelles des Caraïbes et de nos antécédents culturels font que nous constituons un cas particulier dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et, en tant que tel, nous méritons une attention spéciale.

C'est en 1975 que l'Organisation des Nations Unies a enfin reconnu la nécessité de cette attention spéciale, lorsque, sur la proposition faite par le distingué Premier Ministre de Trinité-et-Tobago, lors de la réunion ministérielle de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine), tenue en 1975 à Chaguaramas (Trinité-et-Tobago), le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) a été créé pour étudier les besoins spéciaux de la sous-région.

Aujourd'hui, en tant que Groupe spécial d'experts, vous vous réunissez pour examiner et formuler une stratégie du développement de nature à répondre aux besoins des Caraïbes pendant la décennie des années 1980. Eu égard à la frustration des espoirs formés pendant les années 1960 et aux déceptions enregistrées pendant les années 1970, vous avez devant vous une tâche formidable; en effet, les problèmes qui se posent à nous au seuil d'une nouvelle décennie paraissent exiger des énergies, des compétences et des stratégies nouvelles pour relever le défi des années

1980. Dans un rapport de l'Organisation des Nations Unies - je cite le document E/CEPAL/1169 - il est dit ce qui suit:

"Le lancement, en 1961, de la première décennie des Nations Unies pour le développement a marqué le début d'efforts mondiaux visant à donner un contenu concret à l'engagement solennel pris dans la Charte des Nations Unies (c'est-à-dire d'assurer un niveau de vie minimum compatible avec la dignité humaine dans le cadre du progrès économique et social et du développement). Depuis lors, des tentatives ont continué d'être faites pour adopter des mesures spécifiques et pour créer et utiliser les institutions nouvelles de coopération internationale à cette fin. Cependant, le niveau de vie de millions d'habitants des pays en développement reste désolant. Ces gens sont encore souvent sous-alimentés, dépourvus d'éducation et d'emplois et continuent d'être dans le besoin à d'autres égards essentiels. Tandis qu'une partie du monde vit dans un grand confort et dans la richesse, la majorité souffre d'une misère abjecte, et les disparités continuent de s'aggraver. Cette situation lamentable a contribué à l'aggravation des tensions mondiales".

Peut-être cette constatation vous est-elle trop familière. Les conclusions de la Commission Brandt, que vous aurez certainement à l'esprit lorsque vous formulerez une stratégie pour les Caraïbes, confirment les vues exprimées dans ce rapport des Nations Unies.

Parmi les principaux facteurs que vous devrez prendre en considération lorsque vous formulerez un plan pour la sous-région pendant la troisième décennie du développement, se trouve le fait que vous le formulerez pour une partie du monde où la plupart des habitants souffrent encore de la misère. La vérité criante, en ce qui concerne les Caraïbes, qui se dégage à la fin de la deuxième décennie du développement est que si les espoirs de prospérité étaient vifs au début des années 1970, les perspectives au début des années 1980 sont sombres. Les problèmes créés par la taxation due à la situation de l'énergie, des problèmes graves sinon insolubles de balances de paiements, qui sont critiques sévères dans au moins deux des principaux pays de la région, joints aux graves problèmes sociaux que ces situations entraînent constituent aujourd'hui des obstacles sérieux à la planification du développement régional pendant les années 1980.

Les économistes ont dit des années 1960 que nos stratégies du développement étaient fondées sur une perspective trop optimiste, et que le résultat des mesures adoptées pendant les années 1970 a été décevant. Cette déception

peut être mesurée par les sombres conclusions tirées à la fin de la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, par exemple. Au début des années 1980, lorsque vous discuterez des stratégies à adopter pour les Caraïbes, il vous sera utile de ne pas perdre de vue certains points.

L'importance de l'autosuffisance économique collective et de la sécurité collective de la région ne saurait être exagérée. Mais même si nous devions fonder notre stratégie sur ces concepts, il subsisterait des problèmes formidables qui devront être résolus aussi. Il faudra notamment résoudre le problème de l'énergie. Des stratégies devront être mises au point pour mettre les Etats membres de la région mieux à même de faire face aux problèmes de balance de paiements et même de les éviter, et de s'adapter à la situation et aux tendances monétaires mondiales. Par dessus tout, la région devra accélérer le rythme auquel les femmes sont intégrées au processus de développement, faute de quoi ces stratégies sont vouées à l'échec.

La nécessité, en fait la condition indispensable, de l'autosuffisance collective dans la sous-région des Caraïbes a été mise en relief bien des fois par un grand nombre d'économistes éminents aux Antilles. Parmi eux, on peut citer l'un de nos éminents experts, M. William Demas, qui a fait observer que :

"L'un des problèmes les plus cruciaux dans le cadre du développement économique des Caraïbes est la nécessité d'une intégration économique véritable. Ainsi, les perspectives de développement autonome de l'archipel des Caraïbes et de la communauté des Caraïbes, géographiquement plus limitée, seraient manifestement améliorées par des plans de coopération économique et d'intégration qui élargiraient les marchés et offriraient une plus vaste gamme de ressources humaines et naturelles (y compris des régions à faible densité de population comme le Belize, la Guyane, le Suriname, Cayenne et Cuba)".

Je n'ai guère besoin de m'étendre sur ce point devant un groupe d'experts. Cependant, en dépit des difficultés économiques auxquelles la région doit faire face, la tâche première, dans la communauté des Caraïbes, doit être de renforcer nos relations. Nonobstant les problèmes bien connus auxquels se heurte le mouvement d'intégration du Marché commun des Caraïbes en raison des graves problèmes de balance des paiements traversés par certains des pays membres, il ne fait aucun doute que dans bien des secteurs de la coopération et de la coordination établis dans la communauté des Caraïbes, des progrès substantiels ont été

de la politique étrangère et dans des secteurs de "coopération fonctionnelle" comme la santé, l'éducation, les relations industrielles, et le rôle des femmes dans la société antillaise et dans la culture.

Cependant, la nécessité vitale demeure, dans la communauté des Caraïbes en tant que communauté de resserrer beaucoup les liens de coopération économique, technique, sociale et culturelle avec les autres pays de l'archipel des Caraïbes ainsi qu'avec les pays du continent latino-américain. A cet égard, nous avons maintenant un accord de coopération économique avec le Mexique, d'une part, et avec la communauté des Caraïbes, de l'autre.

Cependant, lorsque nous définirons nos propositions pour faire face aux problèmes qui se poseront à nous pendant les années 1980 dans le cadre de la sous-région, nous ne pouvons méconnaître les rapports d'interdépendance avec le reste du monde. Comme il est dit dans un rapport de l'Organisation des Nations Unies: "le succès des activités internationales de développement dépendra dans une large mesure de l'amélioration de la situation internationale dans son ensemble". Dans aucun domaine cela n'est-il plus vrai que dans celui de l'énergie.

Bien que l'on ne puisse guère dire que la sous-région dans son ensemble ait complètement entré dans l'ère industrielle et technologique, nous demeurons confrontés, peut-être d'une façon plus douloureuse encore, à la maladie de croissance qu'ait un monde qui aura bientôt épuisé les sources d'énergie connues.

Lorsque nous formulerons une nouvelle stratégie du développement pour les Caraïbes pour la décennie à venir, nous devons tenir compte du fait qu'un seul des pays membres du CDCC est un important producteur de pétrole. Tous les autres sont d'importants importateurs de pétrole qui, selon toute probabilité, auront à payer un prix de plus en plus élevé pendant la décennie à venir. Le problème consiste par conséquent à mettre au point un plan attrayant qui puisse amener les pays membres de l'OPEP et les autres pays producteurs de pétrole à créer un fonds spécial au profit des pays en développement pour compenser l'instabilité économique découlant de l'inflation et de graves problèmes de balances des paiements. Votre tâche consistera à mettre au point une méthode qui, faut-il espérer, amènera les principaux pays producteurs de pétrole à stabiliser le taux d'augmentation de leur prix. Il ne fait aucun doute que vous devrez aussi mettre en relief la nécessité, parmi les pays membres du CDCC, de rechercher et d'utiliser d'autres sources d'énergie tout en tirant le maximum de profit, en les conservant, des sources d'énergie actuelles.

Permettez-moi de me référer maintenant d'une façon un peu plus détaillée aux problèmes majeurs des balances des paiements qui constituent un obstacle à la coopération économique vitale dans la région. Plusieurs facteurs peuvent aggraver ce problème, mais il est clair que dans une région où les importations sont importantes, avec les problèmes d'inflation que cela entraîne, le pouvoir d'achat des pays d'Amérique latine et des pays des Caraïbes à l'extérieur devra s'accroître bien plus vite que par le passé.

Lors de la formulation d'une stratégie pour les Caraïbes, il faudra tenir compte des aspects complémentaires mondiaux de ce problème, à savoir: (i) la croissance et la diversification des exportations qui devront dépasser les tendances projetées; (ii) l'amélioration des termes de l'échange; (iii) les possibilités de maintenir les importations à des niveaux inférieurs aux niveaux projetés; et (iv) l'utilisation d'un financement extérieur accru. Votre tâche, pour laquelle vous êtes hautement qualifiés, consistera à choisir pour la sous-région les stratégies les plus propres à assurer sa survie économique tout en veillant à ce que ces stratégies soient réalisables également dans le contexte mondial.

Certains principes directeurs vous ont déjà d'ailleurs été donnés par le système des Nations Unies quant à la façon dont une stratégie nouvelle doit être formulée: la résolution 33/193, où il est dit, entre autres, que cette stratégie doit s'inscrire "dans le cadre du nouvel ordre économique international". Dans vos conclusions, vous vous appuierez certainement aussi sur les recommandations spéciales formulées dans le rapport de la Commission Brandt, qui sont toutes valables pour la sous-région des Caraïbes. Une considération spéciale, qui intéresse la région des Caraïbes et qui a également été citée parmi les priorités de la Stratégie internationale du développement, est l'élimination de la misère extrême. D'autres questions à examiner seront des objectifs spécifiques pour l'emploi (qui revêt une importance cruciale dans notre région), la nutrition, l'éducation, la santé et le logement, spécialement dans les îles les moins développées de la région.

Je voudrais enfin, mais c'est là le plus important, aborder un sujet qui est trop souvent méconnu ou traité à la légère et qui revêt une importance capitale dans toute stratégie formulée pour les pays membres du CDCC. Si l'on veut que les stratégies formulées pour les années 1980 portent leurs fruits, elles doivent comporter la participation des femmes à tous les niveaux. Dans la sous-région, il faut encore faire des efforts considérables pour que les femmes participent au processus de prise de décisions dans l'administration et la planification. Les femmes constituent

encore le groupe le plus nombreux en ce qui concerne le chômage et le sous-emploi dans tous les territoires. A la veille de la Conférence qui doit se tenir cette année à mi-parcours de la Décennie de la Femme, on parle beaucoup de la nécessité d'intégrer les femmes au processus de développement des différents pays. Aux Caraïbes, et alors même que les femmes ont toujours participé au développement de leur société, leur participation et leur contribution a souvent été méconnue, sous-utilisée et mal récompensée. Je vous invite instamment, en tant que groupe d'experts, à mettre au point des stratégies qui, même si elles concernent l'énergie, la santé ou le fonds monétaire international, incluent pleinement les femmes dans vos plans. Il doit s'agir de stratégies qui veillent à ce que les femmes des Caraïbes ne restent pas défavorisées; autrement, c'est la région tout entière qui sera défavorisée.

J'ai dit au début que c'était avec grand intérêt que je vous souhaitais la bienvenue à la Barbade. Je suis certain qu'avec vos qualifications, votre bon sens et votre vaste expérience, vous formulerez pour la sous-région des Caraïbes, une stratégie qui nous aidera à aborder les années 1980 avec des espoirs nouveaux et une énergie renouvelée en dépit des sombres prédictions qui ont été faites pour la région.

